

Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Sociale

Direction Générale des Routes et de la Mobilité



Je soussigné(e), Né(e) le Adresse Lieu-dit	Mme, M	
	Code Postal	
Il s'agit de votre	résidence principale □ oui □ non	
Vous résidez :	- à domicile □	
	- dans un foyer logement \square	
	- dans un établissement pour personnes âgées \square	
Vous avez déj	à bénéficié de chèques MobiPlus pour l'année en cours 🗌 oui 🔻 non	
	honneur que : pas d'un moyen de transport individuel, s être transporté(e) régulièrement par un membre de ma famille,	
	utiliser les chèques pour mon usage personnel,	
	oir pris connaissance des conditions générales mentionnées au verso	
_	e) que ma déclaration pourra être contrôlée et qu'en cas de fraude, la restitution des ées sera demandée.	
sommes engage	Lu et approuvé, A le le	

Formulaire à retourner signé (recto-verso) au Conseil général du Puy-de-Dôme, Hôtel du Département, Direction Générale des Routes et de la Mobilité, Dispositif Mobiplus, 24, rue St-Esprit, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1



DISPOSITIF MOBIPLUS – PERSONNES AGEES

Conditions Générales

Pour bénéficier des chèques MOBIPLUS, il faut impérativement :

- Avoir sa résidence principale dans le Département du Puy-de-Dôme (à l'exclusion des communes desservies par le réseau T2C),
- Résider à son domicile ou en foyer logement,
- > Avoir plus de 75 ans,
- Ne pas disposer d'un véhicule,
- Ne pas pouvoir être transporté(e) régulièrement par un membre de la famille,

<u>Utilisation des chèques</u>:

- Vous vous engagez à utiliser les chèques uniquement pour votre usage personnel.
- Vous pouvez utiliser les chèques pour payer :
- Les taxis conventionnés pour accepter les chèques MOBIPLUS (dont la liste vous sera transmise avec votre premier chéquier),
- Le transporteur du réseau Transdôme ou le Bus des Montagnes.

Renouvellement du chéquier :

Le chéquier est renouvelable une fois dans une période de 12 mois (soit 2 chéquiers).

La demande de renouvellement est à transmettre à l'adresse suivante :

Conseil général du Puy de Dôme – Hôtel du Département DGRM – Dispositif Mobiplus 24 rue Saint-Esprit 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Lu et approuvé	à	le
• •		
	Signature :	

<u>Formulaire à retourner signé (recto-verso)</u> au Conseil général du Puy-de-Dôme, Hôtel du Département, Direction Générale des Routes et de la Mobilité, Dispositif Mobiplus, 24, rue St-Esprit, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1